

Zeitschrift: Regio Basiliensis : Basler Zeitschrift für Geographie

Herausgeber: Geographisch-Ethnologische Gesellschaft Basel ; Geographisches Institut der Universität Basel

Band: 14 (1973)

Heft: 1

Artikel: Un exemple d'agriculture d'une vallée des Hautes-Vosges : la haute vallée de Munster

Autor: Troer, Charles

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1089101>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un exemple d'agriculture d'une vallée des Hautes-Vosges: La haute vallée de Munster

CHARLES TROER

La haute vallée de Munster a été classée zone de rénovation rurale par le Ministère de l'Agriculture car les derniers recensements montrent que le canton de Munster a perdu 0,4 % de sa population entre 1954-1962 et 1,6 % entre 1962-1968. L'exode s'accélère, l'excédent naturel décroît de + 1,6 % et tombe à + 0,8 %, la population vieillit, le canton se dépeuple. Une enquête de la Direction Départementale de l'Agriculture du Haut-Rhin a réuni les éléments chiffrés de la composition socio-démographique et des données économiques de la vie agricole de 12 communes de la haute vallée de la Fecht. En vue de mettre fin à cette crise démographique qui fait de cette région une «zone d'ombre», les responsables désirent élaborer et appliquer un plan d'aménagement auquel tous les agriculteurs intéressés seront associés. L'effort collectif devrait être facile à obtenir par le fait que dans le passé, jusqu'en 1836, ces communes constituaient un même ban où les biens communs (terres, édifices publics) étaient maintenus dans l'indivision et gérés collectivement.

Les résultats de l'enquête fournissent une mine de renseignements permettant de dresser un tableau de l'agriculture dans une haute vallée vosgienne. Dans cette région montagneuse, sur les 16 247 ha du territoire communal des 12 villages, la surface agricole utilisé (S.A.U.) n'en représente que les 18 % (2925 ha), les forêts en occupent 54 %, les jardins, landes et terrains non utilisés: 28 %. La surface agricole utilisée comprend presque exclusivement des surfaces toujours en herbe (S.T.H.): 83,7 % de prairies naturelles et 13,1 % en chaumes et landes productives et seulement 3,2 % de terres cultivables. La vocation herbagère unique, tournée vers l'élevage bovin pour la production du lait et du fromage, devrait en principe aboutir à une exploitation intensive mais les données de l'enquête démontrent le contraire, ce qui semble dû à trois ensembles de facteurs:

- la faible superficie des exploitations agricoles,
- les exploitants qui sont pour la plupart âgés,
- une production traditionnelle peu valorisée.

1 La faible superficie des exploitations

11 Les fermes de petite taille prédominent puisque 213 sur 379 (56 %) d'entr'elles ont moins de 5 ha. La commune d'Eschbach ne compte aucun exploitant mettant en valeur plus de 5 ha et quatre communes seulement: Soultzeren, Stosswihr et Breitenbach en comptent plus de 20 mettant en valeur 5 ha ou plus. La superficie moyenne est de 7,7 ha. Les 19 exploitations ayant plus de 20 ha groupent cependant 35,2 % de la S.A.U.* mais les fermes d'altitude possédant des chaumes étenues entrent en compte dans ce pourcentage. On constate que les 3/4 des exploitations n'ont pas la surface considérée comme nécessaire pour avoir un revenu suffisant. A moins d'une spécialisation poussée: petit élevage, culture de petits fruits, un grand nombre d'entr'elles est appelé à disparaître ou à se reconvertir. Il y a qua-

tres exploitations horticoles ou d'élevage spécialisé (ovins, cailles) et de culture de petits fruits. C'est peu pour servir d'exemple de reconversion! Par contre 31 exploitations pratiquent une activité complémentaire: ovins, porcs, volailles, abeilles. Cela représente peu de chose puisque le total des moutons s'élève à 651 têtes et celui des porcs à 161. Il ne reste alors que deux voies.

- l'abandon des petites unités et leur reprise (achat ou location) par quelques grands fermiers, ce qui accentuera l'exode rural,
- l'adoption d'une nouvelle structure de production sous forme de coopératives genre G.A.E.C.*.

12 Dans ce dernier cas le morcellement de la propriété risque de gêner l'opération. Le faire valoir direct (F.V.D. *) intéresse 1348 ha de S.A.U. soit près de la moitié (46%). Ce facteur semble favorable au maintien sur place d'une certaine population, mais le grand nombre de petits propriétaires qu'on décèle d'après le tableau N° 1 n'est pas fait pour faciliter la coopération. Un des caractères de l'agriculture de cette haute vallée c'est ce double aspect: d'une part une majorité d'agriculteurs (43%) possèdent au moins les 3/4 des terres qu'ils exploitent et d'autre part, une forte minorité (38%) louent la plus grande partie des leurs, ce sont surtout ceux qui ont plus de 20 ha dont les 20% à peine sont en F.V.D. Le système de location des terres intéresse plus de 1500 ha de S.A.U. sur lesquels 74 ha seulement sont loués par 38 propriétaires de la région. Le reste appartient donc à des propriétaires fonciers, non entrepreneurs agricoles ou étrangers à la région qu'il faudra convaincre de laisser englober leurs terres dans un cadre d'exploitation communautaire plus ou moins astreignant car il remettra en cause tous les contrats de location. D'un autre côté, par la force des choses, les exploitants étant âgés, des terres se libéreront et alors deux cas se présentent, si elles ne sont pas reprises par un héritier.

- Elles seront louées, mais leur mise en valeur n'est pas aussi poussée que quand le propriétaire les exploite lui-même;
- elles seront vendues, mais l'effort d'investissement risque de freiner l'acquisition de moyens permettant une mise en valeur plus rationnelle.

La S.A.F.E.R.* peut toutefois intervenir en achetant ces terres et en les revendant par lots regroupés.

* Les astérix dans le texte renvoient au *lexique des sigles et abréviations*; pour les abréviations des tableaux voir aussi ce lexique.

Lexique des sigles et abréviations

C.U.M.A.	Coopérative d'utilisation du matériel agricole	F.A.	ferme-auberge
F.V.D.	Faire valoir direct	format prof.	formation professionnelle
G.A.E.C.	Groupement agricole d'exploitation en commun	F.P.N.	frisonne pie noire
S.A.F.E.R.	Société d'Aménagement foncier et d'établissement rural	hab.	Habitant
S.A.U.	Surface agricole utilisée	nbre, Nbre	nombre
S.T.H.	Surface toujours en herbe	pr rapt	par rapport à
BOV	Bovin	%	pourcentage
C.E.	Chef d'exploitation	prod.	production
Expl.	Exploitation	tr. d'âge	tranche d'âge
		tr. mécan.	installation de traite mécanique
		v. lait.	vache laitière

13 La rentabilité des entreprises agricoles dépendra de la spéculation choisie. L'élevage est actuellement la grande affaire. Le troupeau de bovins compte 3034 têtes dont la moitié de vaches laitières et un nombre négligeable (124) de bovins pour la viande. La densité moyenne d'un bovin à l'hectare dénote un élevage plutôt extensif. Leur nombre était beaucoup plus important au siècle dernier. Des études ont montré que la décadence de l'élevage suivait le déclin de l'activité industrielle. Peut-on penser qu'une relance de l'industrie amènerait un nouvel essor de l'élevage? Dans le détail, on voit que 37 fermes n'ont aucun bovin et 48 n'ont aucune vache laitière, c'est à dire que 11 fermes pratiquent un autre type d'élevage ou bien l'élevage bovin est secondaire. Les petites exploitations de moins de 10 ha élèvent 58,5 % des vaches laitières sur 43,9 % de la S.A.U. Apparemment elles pratiquent donc un élevage moins extensif que les grandes exploitations (plus de 20 ha) qui font paître 12,8 % des vaches laitières (14 % des bovins) sur 35 % de la S.A.U. soit un peu plus du tiers! Il faut tenir compte du fait que les 6 exploitations de plus de 50 ha et en grande partie celles de 20 à 50 ha ont leurs parcours sur les chaumes de moindre valeur herbagère. Les troupeaux de plus de 15 vaches laitières ne se rencontrent que sur 5 de ces 19 grandes exploitations. Et comme elles ne semblent pas avec 14 % des bovins sur 35,2 % de la S.A.U. avoir adopté un type d'élevage très intensif, le signe d'un déclin est manifeste.

14 En conclusion, on pourrait dire, en s'appuyant sur les moyennes générales du tableau n° 1 que les fermes de la vallée de Munster ont en moyenne 7,7 ha de S.A.U. dont 46 % sont exploitées en faire valoir direct, qu'elles élèvent 8 bovins dont un peu plus de 1 sur 2 est une vache laitière. Elle possède rarement un tracteur, très peu souvent une installation de traite mécanique et une moto-faucheuse. Mais en réalité si la ferme qu'on rencontre le plus souvent, dans 56 % des cas a moins de 5 ha, dans 39 % des cas elle a de 5 à 20 ha et au nombre de 147 elles englobent au total 44,6 % de la S.A.U. Cette ferme de 5 à 20 ha a plus de la moitié de sa superficie en F.V.D. et élève trois bovins sur 2 ha (au lieu de 3 pour 8 ha sur les plus étendues).

Un noyau d'avenir comprenant 66 exploitations de plus de 10 ha constitue une base de départ pour la réussite de l'expérience de restauration entreprise mais 38 de leurs chefs d'exploitation ont entre 40 et 60 ans. C'est là aussi l'une des difficultés rencontrées.

2 Des exploitants âgés pour la plupart

21 La population totale, 1618 personnes, vivant de l'agriculture se répartit ainsi:

53,2 % ont plus de 50 ans

42,8 % ont entre 30 et 50 ans

4,0 % ont moins de 30 ans.

Nous avons donc une population agricole d'une densité de 55 habitants pour 100 ha de S.A.U. qui compte très peu de jeunes. Les chefs d'exploitation âgés de 40 à 60 ans, les plus nombreux, exploitent entre 8 et 11 ha en moyenne, soit au total 52,8 % de la S.A.U. Cette tranche d'âge est appelée à jouer le rôle principal dans la réactivation de l'agriculture du secteur de rénovation car il ne leur est plus possible de se

Tableau N° 1 Les exploitations de la haute vallée de Munster selon la surface agricole utilisée (cf lexique des abréviations p. 59)

S. A. U.	Structure des exploitations								Bovins et vaches laitières								Matériel agricole						
	Nombre d'exploitations	% du total	S.A.U. en ha	% de la S.A.U. totale	Surface en F.V.D.	% du F.V.D. pr. rapt. S.A.U.	% du F.V.D.	Expl. ayant	Nombre total	Nombre de vaches lait.	% des vaches lait. pr. rapt. au total	Bovins	vaches lait.	0 vache	1 à 4 vaches	5 à 9 vaches	10 à 15 vaches	plus de 15 vaches	Total	Tracteurs	Moto-faucheuses	Traite mécan.	
moins de 5 ha	213	56,2	591	20,2	394	29,2	66,7	112	35	401	25	4,4	1,9	41	158	14	0	0	292	21	128	4	
5 à 9 ha	100	26,4	693	23,7	413	30,6	59,6	37	24	534	33,5	10	5,3	5	37	48	10	0	239	29	90	7	
10 à 19 ha	47	12,4	611	20,9	314	23,3	51,4	12	12	833	458	28,7	18,1	9,7	1	4	16	20	6	181	25	46	19
20 à 49 ha	13	3,4	390	13,5	149	11,1	38,2	2	1	299	133	8,5	23	10,2	—	1	4	6	2	50	11	13	4
50 ha plus	6	1,6	640	21,7	78	5,8	12,2	0	0	126	68	4,3	25,2	11,3	1	1	—	1	3	29	6	5	4
Total:	379	100	2925	100	1348	100	46,1	163	72	144	3034	1594	100	8	48	201	82	37	11	791	92	282	38
Moyenne:																							

Tableau N° 2

Les exploitations de la haute vallée de Munster, selon l'âge des chefs d'exploitation
(cf lexique les abréviations p. 59)

	Structure des exploitations								% de la S.A.U. couverte par les exploitations				
	Nombre des C.E.	% du total des C.E.	S.A.U. en ha	Moyenne en ha	% de la S.A.U.	F.V.D. en ha	% du F.V.D. total	% du F.V.D. par tranche d'âge	de moins de 5 ha	de 5 à 10 ha	de 10 à 20 ha	de 20 à 50 ha	de plus de 50 ha
moins de 30 ans	16	4,2	140	8,5	4,8	65	4,8	46,4	43,8	18,8	31,2	6,2	—
de 30 à 39 ans	51	13,4	465	9,1	15,9	174	12,9	37,4	51	31,4	9,8	5,9	1,9
de 40 à 49 ans	92	24,3	740	8,0	25,3	360	26,7	48,6	50	27,2	16,3	5,4	1,1
de 50 à 59 ans	70	18,5	805	11,5	27,5	275	20,4	34,2	44,3	31,4	18,6	1,4	4,3
de 60 à 69 ans	103	27,2	605	5,8	20,7	368	27,3	60,8	63,1	25,3	8,7	1,9	1,0
70 ans et plus	47	12,4	170	3,8	5,8	106	7,9	62,4	80,9	17,0	—	2,1	—
Total:	379		2925		1348								
Moyenne		100		7,7	100		100	46	56,2	26,4	13,4	3,4	1,6

reconvertir. Les plus âgés, nombreux, 39,6 % de l'ensemble, tenant 775 ha de S.A.U., possèdent de petites fermes de 4 à 6 ha. Une mutation inévitable se prépare ainsi à terme. Les moins de 40 ans (20 % du total) avec des surfaces exploitées de 9 ha en moyenne assurent en partie l'avenir. La situation n'est pas encore critique car il semble qu'un équilibre spontané se soit établi face à une conjoncture générale en crise.

22 Les charges familiales sont lourdes avec 426 personnes pour 100 exploitations dont 58 nourrissent 7 membres ou plus et 67 de 5 à 7 membres. Les familles les

		Population				Elevage et production						Machines			
		chefs d'exploitations													
Nombre total de personnes	% du total	C.E. qui travail. hors de l'expl.	% par tranche d'âge	% ayant une form. pro. par tranche d'âge	Nbr va lait. (% prod. au tot.)	Prod. lait. en hl	Prod. p. vache en hl	% prod. totale	Prod. de fromage en kg	% du total	Nombre total	Tracteurs	moto-fauch.	traite mécan.	
65	4,0	12	75,0	43,8	91 (5,7)	2473	2714	6,4	32043	17,7	57	10	16	5	
241	14,9	33	65,0	11,8	268 (16,9)	6066	2260	15,7				120	12	37	5
451	27,9	54	59,0	7,6	425 (472)	10540	2480	27,2	47444	24,3	207	25	75	10	
285	17,6	27	39,0	10,0	328	7864	2397	20,4	45520	18,4	147	16	52	9	
398	24,6	16	16,0	2,9	364 (22,8)	9084	2495	23,4	53424	39,6	193	24	72	8	
178	11,0	0	—	—	118 (7,4)	2667	2260	6,9				67	5	30	1
1618	100	142	37,4	7,9	1594	38690	2427		178431		791	92	282	38	
								100		100					

plus nombreuses sont celles des chefs d'exploitation âgés de 40 à 50 ans, ce qui est logique, avec 42 personnes pour 10 exploitations. Mais est-ce un avantage? La relève étant ainsi assurée! Est-ce un handicap? Les problèmes de succession risquent de morceler encore plus la propriété. On relève en effet un témoignage de spéculation dans le fait que la plupart des enfants d'agriculteurs qui se sont installés en ville conservent les terres dans l'espoir d'une cession avantageuse comme terrains à bâtir. L'enquête décompte 54 exploitations dont les deux membres ont plus de 50 ans et quatorze autres qui n'ont plus qu'un membre en compte onze de plus de 50 ans. Le célibat ne concerne que 3,6 % des chefs d'exploitation. On voit la con-

firmation que les gens âgés tiennent surtout de petites fermes dans le fait que sur 150 de plus de 60 ans, 103 ayant de 60 à 70 ans exploitent en moyenne 5,9 ha et les 47 âgés de plus de 70 ans seulement 3,6 ha en moyenne.

23 La S.A.U. se partage presque également entre les tranches d'âge, avec un léger avantage pour celle des 50 à 60 ans (27,5 %) et aux dépens des moins de 40 ans (20,7 %). Au total les fermiers âgés de 40 à 60 ans exploitent la moitié de la S.A.U. Les exploitations de 20 ha ou plus, regardées comme répondant aux normes de rentabilité acceptables, ne se rencontrent que 6 à 8 fois sur 100 selon les différentes tranches d'âge. Les agriculteurs âgés de 60 à 70 ans et plus exploitent 63 % et 80 % de leur S.A.U. en unités de moins de 5 ha. La libération, à terme, de 775 ha peut favoriser l'augmentation des superficies des exploitations qui subsisteront dans la mesure où un programme précis d'aides et d'encouragements sera établi et accepté par tous, comme par exemple, dans le cadre du Projet de réforme de l'agriculture du 29 avril 1970 proposé par la Commission de la Communauté Européenne.

24 La propriété, d'après le tableau N° 2 se répartit équitablement entre les différentes tranches d'âges puisque les pourcentages des superficies en F. V. D. sont comparables à ceux des superficies agricoles utilisées, ce qui dénote un certain équilibre, résultat d'une longue adaptation empirique aux conditions locales et générales de l'exploitation agricole. On constate que les plus de 60 ans ont en général plus des 2/3 de la superficie de leur ferme en pleine propriété. Ceci s'explique par le fait qu'ils sont à la tête de petites exploitations. A l'avenir ces terres, louées ou vendues, modifieront la structure des autres exploitations selon que quelques unes seulement les recevront ou qu'elles seront réparties entre plusieurs (rôle de la S.A.F.E.R. *).

25 Les conséquences qui découlent de l'exiguité des superficies exploitées d'une part, de la charge familiale et de l'âge avancé, d'autre part, d'une forte proportion des chefs d'exploitation (environ 40 % de plus de 60 ans) ne peuvent être que très préoccupantes. Il apparaît d'abord un manque de formation professionnelle (en moyenne 7,9 % seulement des C.E.*), mais en ont reçu une 43,8 % des moins de 30 ans ce qui paraît de bon augure.

Les charges de famille se traduisent par la nécessité de trouver des ressources d'appoint et les 3/4 des C.E. de moins de 30 ans qui ont en moyenne 4 personnes à charge, généralement en bas âge, sont dans l'obligation de travailler hors de l'exploitation agricole. Pour l'ensemble se sont 37 % des C.E. qui se livrent à des activités extérieures et 25 % des personnes vivant de l'agriculture (419 au total). Sur les 142 C.E. qui ont une occupation secondaire, 114 déclarent y consacrer plus de temps qu'à leur exploitation.

Le tableau N° 3 montre la répartition de cette main d'œuvre selon des communes et prouve que le sous-emploi agricole sévit de façon très nette: 68 postes de travail manquent dans les communes concernées.

Tableau N° 3 Répartition de la main d'œuvre rurale dans les communes de la haute vallée de Munster.

Communes	Chefs d'exploitation qui travaillent				Nombre de ruraux qui travaillent			
	au total	sur place	qui vont ailleurs de	qui viennent d'ailleurs à	au total	sur place	qui vont ailleurs de	qui viennent d'ailleurs à
Breitenbach	18	11	0	7	56	24	0	32
Eschbach-au-Val	3	3	1	0	4	4	17	0
Hohrod	6	5	6	1	16	12	13	4
Luttenbach	0	0	5	0	3	2	9	1
Metzeral	12	7	8	5	24	15	31	9
Mittlach	6	5	6	1	9	8	19	1
Mühlbach	7	5	4	2	20	9	16	11
Munster	29	7	0	22	124	18	4	106
Sondernach	6	6	7	0	13	12	26	1
Soultzeren	18	18	7	0	26	26	46	0
Stosswihr	15	10	1	5	33	25	9	8
Wasserbourg	13	13	7	0	23	23	51	0
	133	90	52	43	351	178	241	173
				142				419

Une première remarque s'impose: 42,5 % des ruraux intéressés trouvent un emploi dans leur commune de résidence, ce sont surtout les C.E. qui tiennent à ne pas trop s'éloigner (63,3 %). Leur plus ou moins grande mobilité dépend du nombre de vaches laitières qu'ils possèdent. La moitié des C.E. qui n'ont qu'une ou deux vaches travaillent hors de leur exploitation, ceux qui doivent s'occuper de 10 à 14 vaches sont seulement 1 sur 12 à travailler «à côté». Le plus souvent les activités secondaires concernent des activités para-agricoles ou les fermes-auberges, exploitations annexes qui tendent à devenir l'occupation principale ou la source d'un revenu plus important. Pour l'avenir de l'agriculture et le maintien sur place d'une certaine population rurale, une répartition délicate et un choix judicieux des emplois à créer ou à multiplier seront à faire. Par exemple, l'exploitation forestière, pourtant bien développée dans la région, n'attire que 37,3 % des travailleurs ruraux.

Une dernière conséquence dans le domaine de la mécanisation et de la motorisation est renforcée par le relief qui gêne l'emploi du tracteur et la dispersion qui rend difficile l'électrification. La ferme est d'autant mieux pourvue de machines qu'elle exploite une plus grande superficie, les rapports donnent en effet pour 10 exploitations

- 13 machines pour les moins de 5 ha
- 23 machines pour 5 à 9 ha
- 38 machines pour 10 à 19 ha
- 48 machines pour plus de 50 ha.

Toutes les fermes de plus de 20 ha coupent leur foin avec une moto-faucheuse mais seulement une sur deux de moins de 5 ha. L'emploi d'un tracteur dans le cadre d'une exploitation herbagère de montagne revient certainement assez cher, on constate cependant que les exploitations les plus modestes sont les plus motorisées.

Il y a 1 tracteur pour

- 28 ha dans les exploitations de moins de 5 ha
- 23,8 ha dans les exploitations de 5 à 10 ha
- 38 ha dans les exploitations de 10 à 20 ha
- 48 ha dans les exploitations de plus de 50 ha.

Il faut tenir compte du comportement des jeunes C.E. qui désirent être motorisés pour des raisons qui tiennent davantage à la qualité de la vie qu'à la rentabilité financière. Ainsi, par exemple, pour 10 exploitations les C.E. de moins de 30 ans utilisent 35 machines et ont une moyenne de 8,5 ha de terres par ferme, alors que ceux de 30 à 60 ans en utilisent 21 et ont entre 8 et 11 ha, les plus âgés ne disposent plus que de 18 machines et n'ont en moyenne que 5,8 ha. La motorisation marque la même tendance: 10 tracteurs pour 16 exploitations des moins de 30 ans, pour 40 à 43 exploitations des fermiers âgés de 30 à 60 ans, pour 94 exploitations des plus de 70 ans. Par contre les motofaucheuses se trouvent pratiquement dans chaque ferme. Les jeunes agriculteurs ne resteront que si la mécanisation et surtout la motorisation peuvent se faire de façon rentable. Une formule d'utilisation en commun du matériel agricole, genre C.U.M.A. *, paraît la meilleure pour atteindre cet objectif.

26 La comparaison entr'elles des différentes tranches d'âge de la population agricole de la haute vallée de Munster montre que celle des 40 à 60 ans regroupe la moitié du total et 43 % des C.E. Elle constitue un noyau important de personnes qui ont leur avenir lié à celui de la région car il leur serait pénible de se reconvertis et d'émigrer. Les C.E. sont à la tête de fermes d'une dizaine d'hect. exploitent la moitié de la S.A.U. dont les 2/3 leur appartiennent. Deux gros handicaps pèsent sur eux: leur manque de formation professionnelle et une charge familiale de 45 personnes pour 10 exploitations. La réactivation ne pourra pas uniquement porter sur une modernisation de l'entreprise agricole mais aussi sur la création d'un certain nombre d'emplois divers pour les membres de la famille sous-employés au niveau de l'exploitation. Dans un premier temps, s'impose la rentabilisation d'une production agricole traditionnelle peu valorisée actuellement.

3 Une production traditionnelle peu valorisée

31 La réussite de l'œuvre de rénovation entreprise dépendra en grande partie de la revalorisation de la production agricole. L'élevage bovin apparaît actuellement comme l'unique affaire, lié au fait que 94 % de la S.A.U. est toujours couverte en herbe, ce pourcentage est de 90 % dans l'ensemble des Vosges. Mais la culture de l'herbe n'est pas faite de façon intensive et le système de «remues» intéresse 109 exploitations qui possèdent des fermes en altitude (marcaireries). La remue consiste pour une partie de la famille à suivre le troupeau qui de novembre à mars est resté dans la vallée et qui d'avril à mai gagne les Petites Chaumes sitées aux

Tableau N° 4 Les fermes d'altitude des communes de la haute vallée de Munster (Voir lexique des abréviations p. 59)

a) Selon la S.A.U.

	Exploitants	S.A.U. (ha)	F.V.D.	fermage	nbre de bov.	nbre de vaches lait.	vosgienne	Races			Production		
								pie rouge	F.P.N.	autres	lait (en hl)	p. vache	fromage
moins de 5 ha	30	101	68	33	154	65	101	20	22	11	1 506	2316 l	4 688 kg
5 à 9 ha	43	304	202	102	449	242	302	57	58	32	6 153	2452 l	35 647 kg
10 à 19 ha	23	322	194	128	425	234	326	38	49	12	5 265	2250 l	35 192 kg
20 à 49 ha	8	270	122	148	174	74	117	5	48	4	1 934	2750 l	12 075 kg
50 ha et plus	5	523	74	449	126	68	123	2	1	—	1 826	2700 l	16 850 kg
Total	109	1520	660	860	1328	683	969	122	178	59	16 684	2443 l	104 452 kg

b) Selon l'âge des chefs d'exploitation

	S.A.U. (ha)	F.V.D.	fermage	nbre de bov.	nbre de vaches lait.	nbre bov. ha	lait par vache/an fromage par vache/ an	lait (en hl)			/ha/an	fromage
								lait par vache/an	fromage par vache/ an	lait (en hl)		
moins de 30 ans	4 dont 2 en F.A.	39	23	16	60	24	1,4	2520 l	204 kg	605	1551	4 900
de 30 à 40 ans	16 dont 2 en F.A.	156	94	62	197	107	1,2	2025 l	112 kg	2 167	1389	11 995
de 40 à 50 ans	25 dont 5 en F.A.	398	201	197	406	195	1,0	2530 l	133 kg	4 935	1239	26 022
de 50 à 60 ans	27 dont 5 en F.A.	367	133	234	286	161	0,8	2505 l	181 kg	4 034	1099	29 250
plus de 60 ans	37 dont 12 en F.A.	560	209	351	379	196	0,7	2522 l	164 kg	4 943	882	32 285
	109 dont 26 en F.A.	1520	660	860	1328	683	0,87	2442 l	153 kg	16 684	1097	104 452

alentours des 800 m. A cette altitude existe parfois un habitat permanent, il y avait encore ces dernières années une ferme occupée au Rieth de Sondernach à 1050 m d'altitude. De là, à partir de la Saint-Jean le troupeau accède aux Chaumes, au dessus de 1000 m, d'où il redescendra à la Saint-Michel. La presse locale célèbre l'évènement davantage pour son caractère folklorique que pour son importance économique. Autrefois la richesse et le renom de la vallée de Munster, dont le nom du fromage garde toujours grande réputation, prenaient racines dans cette pratique généralisée.

32 Le troupeau de vaches diminue, en 342 fermes il y a 3034 bovins, il y en avait plus du double au début de ce siècle. Sur ce total 1594 (52 %) vaches laitières productives et seulement 124 bovins pour la viande. Sur une moyenne de 8 bovins par étable on trouve 4 à 5 vaches laitières, ce qui marque bien la tendance exclusive à la spéculation laitière et fromagère. Pourtant 48 fermes (12,7 % du total) n'élevent aucune vache et 32 d'entr'elles ont moins de 5 ha. Elles sont déchues de leur fonction traditionnelle. L'enquête dévoile que 31 pratiquent uniquement une activité agricole secondaire: élevage d'ovins, de porcs, de volailles ou d'abeilles, 4 font un élevage très spécialisé (gibier) ou de la culture de petits fruits, 4 sont des exploitations horticoles, enfin 9 vont disparaître, transformées en résidences secondaires. Ainsi, par exemple, à Metzeral il y a un immeuble pour trois qui est une résidence secondaire et à Muhlbach un pour deux. Les fermes modestes de 5 à 9 ha regroupent environ le tiers du troupeau de bovins (979) et du troupeau de vaches laitières (534). Leurs étables dans un cas sur deux comptent 5 à 9 vaches laitières quant aux fermes de 10 à 19 ha elles ont une fois sur trois 5 à 9 vaches et une fois sur deux 10 à 15, soit au total 28,7 % du troupeau, alors qu'elles ne font que 21 % des exploitations. Les grands troupeaux se font de plus en plus rares, 37 étables comptent de 10 à 15 vaches et 11 seulement en comptent plus de 15. Nous remarquons que dans la pratique de l'élevage les exploitations modestes semblent les mieux conformées pour tirer le maximum des données géographiques et socio-économiques de la région.

33 La production laitière des 38 690 hl provient pour moitié de ces fermes modestes produisant moins de 200 hl par an. La production annuelle par vache (2500 l) se tient au dessous de la moyenne alsacienne. Il y a 192 exploitations qui, avec moins de 100 hl par an chacune, déclarent produire 23 % du total et 82 qui avec 100 à 200 hl par an en fournissent 30 %. Dans la mesure où les déclarations verbales recueillies par les enquêteurs sont exactes on peut dire que 81 % des fermes doivent se regrouper pour totaliser la moitié seulement du lait. Ce sont les agriculteurs de 40 à 59 ans qui assurent 47,6 % de la production avec 753 vaches laitières soit 47,2 % du troupeau. Les jeunes, 4,2 % des C.E. participent pour 6,4 % à cette production, par contre les fermiers de plus de 60 ans qui sont 39,6 % des C.E. ne participent que pour les 30,3 %. Si le rendement moyen par vache laitière est plus satisfaisant, comme le montre le tableau N° 2, chez les C.E. de moins de trente ans, les différences entre les productions moyennes de chaque tranche d'âge ne sont pas très fortes. Il est vain de rechercher une relation de cause à effet avec l'âge ou la superficie des terres exploitées car la valeur herbagère des prairies dont

l'enquête ne fait pas état, et les qualités laitières de la race choisie comptent davantage. L'amélioration des races de vaches laitières reste le souci constant des éleveurs et des responsables. La race vosgienne, à robe noire tachée de blanc, rustique, est la mieux adaptée et constitue 64,9 % des troupeaux mais elle doit être perfectionnée les jeunes éleveurs préfèrent la Frisonne Pie Noire (F.P.N.*) meilleure laitière mais qui ne compte encore que pour 21,5 % dans le total. Les autres races, comme la Pie rouge de l'Est, se trouvent mieux à leur place dans les vallées et dans la plaine. La lecture comparative des données des tableaux apprend que les prairies sont le plus valorisées par les troupeaux de 5 à 15 vaches laitières sur les exploitations de 5 à 10 ha.

34 On consacre 42 % du lait pour la fabrication de 178 431 kg de fromage, 11 % à l'autoconsommation, les 20 % sont vendus aux particuliers et les 21 % consommés par les animaux d'élevage. On augmenterait ce dernier pourcentage et on valoriserait sur place la production laitière en développant l'élevage des porcs, des veaux, des agneaux ou des chevreaux. L'essor démographique de la vallée et le gonflement du courant touristique ajouteraient au pourcentage du lait vendu aux particuliers. L'autoconsommation, témoin de l'ancienne économie vivrière, s'élève à 0,6 l par jour et par personne dans les exploitations produisant moins de 200 hl par an, et à 1,2 l dans celles produisant plus de 400 hl par an.

Neuf communes sur les douze du périmètre retenu ne fournissent pas de lait au ramassage. La fabrication du fromage, entrée dans la routine, imposée en grande partie par le milieu géographique, apparaît comme l'affaire essentielle.

La montagne vosgienne possède comme les autres régions d'élevage ses spécialités fromagères: le munster ou géromé et le vacherin. Le vacherin se conserve mieux que le munster plus savoureux. Les difficultés d'écoulement proviennent du manque de constante dans la qualité, et de la présentation. Les producteurs limitent volontairement leur fabrication en fonction des possibilités du marché, et par suite le nombre de leurs vaches laitières. Ainsi 39 d'entr'eux seulement ont affirmé qu'ils augmentaient, 198 qu'ils maintenaient alors que 99 diminuaient peu à peu leur production. Les fromagers s'arrangent au mieux des demandes qui dépendent de la situation des fermes par rapport aux agglomérations, aux gîtes ruraux, aux routes d'accès. Une route du fromage de Munster, unit moralement les fermes portant un panonceau bleu qui incite les touristes à la dégustation, mais on préconise la prise en charge de la commercialisation par une coopérative des producteurs qui lutterait contre la routine, rechercherait de nouveaux débouchés, passerait des contrats de vente avec les grandes surfaces commerciales, avec des usines pour transformer, en hiver, le lait en crème, beurre, yaourth et produits pour l'élevage. La fabrication du fromage reste saisonnière, le maximum se place de mai à Août, le minimum en janvier. La nécessité d'utiliser le lait en surplus qu'on ne peut livrer au ramassage, surtout dans les fermes d'altitude, pousse à le transformer en fromage. Mais c'est une entreprise qui impose des servitudes, demande du travail et des installations conséquentes, le lait chauffé à 36 ° est empressuré, il caille en 1 h à 1 1/2 h. Le sérum enlevé, la caséine est versée dans des formes en bois de sapin au fond percé de trous, retournées toutes les 2 h le premier jour, deux fois dans le cou-

rant du 2ème jour. Puis on sale et on ne retourne plus le fromage qu'une fois tous les 2 jours, fromage déposé dans une cave humide à saturation, à la température de 12 ° C, lavé et aéré 3 fois par semaine. Le munster mûrit en 4 à 8 semaines et ne se conserve que 15 jours. Le vacherin lui est du type fromage à pâte dure. La caséine chauffée et remuée pendant une demi-heure est mise dans une poche et pressée dans une forme pendant 24 h. Elle reste 10 jours en chambre, retournée tous les 2 jours puis le fromage déposé en cave est lavé et retourné 3 fois par semaine. Il peut se conserver six mois. Le travail s'ajoute à celui consacré à la garde et aux soins du troupeau, à sa traite. Les clôtures électrifiées rendent des services appréciables mais la traite mécanique (38 installations pour 379 fermes) n'est pas encore généralisée: défaut d'électrification, investissements trop importants. Le stockage du fromage pose un autre problème. Ainsi 164 exploitations sur les 241 qui font du fromage en produisent moins d'une tonne par an, seulement 8 C.E. sur 16 sont producteurs de fromage, ceux de plus de 50 ans concourent pour 58 % à la production du munster avec chacun moins de 250 kg par an et ils disposent très rarement d'une chambre spéciale pour l'affinage (seules 56 exploitations en ont une), or après 15 jours à 3 semaines le fromage devient impropre à la vente et sert à la nourriture des volailles ou des porcs. Il n'y en a que 82 605 kg de produits dans de bonnes conditions. Les communes de Breitenbach avec 27 exploitations, Soultzeren avec 42 exploitations livrent plus de 30 000 kg de fromage par an, celles de Stosswihr (29 exploitations de 20 à 30 000 kg), Metzeral (31 exploitations), Wasserbourg (31 exploitations), Sondernach (21 exploitations) et Hohrod (18 exploitations) en fournissent 10 à 20 000 kg par an. Les trois premières sont les communes à munster, elles en vendent 54 % de leur production directement aux particuliers, 18 % aux commerçants, 16 % aux affineurs et 12 % sont auto-consommés (soit 1 kg de Munster tous les 4 jours dans chaque ferme).

35 Les fermes d'altitude, qu'on appelle encore des marcaireries, sont une centaine. Elles ne remplissent plus aussi bien qu'autrefois le rôle d'atelier de fabrication du munster. Une évolution se manifeste après le déclin des dernières décennies. Certaines comme fermes-auberges deviendront les maillons d'un ensemble touristique, les autres grâce à la prime à la «vache tondeuse» instituée récemment par le gouvernement français deviendront des fermes-étables pour l'entretien des pelouses des Hautes Chaumes dans le cadre de la protection de la nature. Par ailleurs les éleveurs de la plaine redécouvrent actuellement le rôle bénéfique pour la bonne condition physique des animaux d'un séjour d'été en montagne et une transhumance s'amorce. Ainsi les 1135 ha de prairies naturelles et d'herbages plus les 355 ha de parcours sur landes productives tenus par les 109 fermes d'altitude prendront une importance socio-économique nouvelle dans le cadre d'un Parc naturel des Hautes-Vosges. Elles ont actuellement en moyenne 12 bovins (dont 6 à 7 vaches laitières) pour 14 ha de S.A.U. Leurs troupeaux comprennent pour près des 3/4 des vaches de race vosgienne (72,9 %) et 61 bovins (4,5 %) pour la boucherie. Les C.E. sont, pour plus de la moitié (64/109) âgés de plus de 50 ans (cf tableau N° 3) et n'exploitent que 43 % de la superficie en F.V.D. contre plus de 60 % pour cette tranche d'âge dans l'ensemble des communes. La productivité

laisse à désirer; le nombre de litres de lait par hectare n'est acceptable que pour les exploitations de 5 à 9 ha: 2024 l par an, les moins de 5 ha avec 1491 l et les 10 à 20 ha avec 1635 l font plus du double que les 20 à 50 ha (716 l) et plus du quadruple (349 l) que celles de plus 50 ha. Cet aspect extensif du pacage des Hautes-Chaumes se traduit par une mécanisation médiocre: 16 installations de traite mécanique et 11 d'aspersion fertilisante pour 109 fermes d'altitude. La motorisation également ne suffit pas avec 39 tracteurs et 61 motoculteurs même si les motofaucheuses sont au nombre de 96.

36 Les mêmes caractéristiques se retrouvent avec les 27 fermes-auberges. La fonction touristique d'accueil sous la forme de relais de dégustation de spécialités paysannes et de refuge sur les sentiers de randonnée devient primordiale et plusieurs de ces F.A. *, autrefois annexes de la vallée prennent maintenant plus de temps de travail au fermier et à sa famille. Comme le munster constitue la dégustation primordiale les F.A. sont de grosses productrices de fromage avec 183 kg de fromage par vache laitière pour 2400 l de lait. Leur troupeau comptant 505 bovins dont 255 vaches laitières (50,5 %) où la race vosgienne prédomine, donne 61 hl de lait et 46,7 t de fromage. L'exploitation, là aussi garde un caractère extensif avec 3 bovins pour 4 ha de S.A.U. Leur superficie moyenne de S.A.U. (32,7 %) plus importante que la moyenne générale n'est qu'à peine pour 1/3 (30,8 %) en F.V.D. Les tenanciers sont âgés puisque 12 sur 27 ont plus de 60 ans. L'avenir de la F.A. est posé de façon encore plus cruciale que pour les autres fermes. Leur insertion dans un contexte touristique demandera à être pensée et préparée avec soin. La ferme-auberge peut devenir un élément de base pour la réanimation de l'économie herbagère et adopter pour l'exploitation des surfaces les moins bien pourvues un élevage diversifié (moutons par exemple) et la mise en valeur rationnelle des champs de myrtilles (eaux-de-vie, confitures, spécialités, pâtisseries etc.).

37 En somme, avec un troupeau de 1600 vaches laitières dont les 2/3 (64,9 %) sont de race vosgienne et qui ne produisent chacune en moyenne que 2400 l de lait par an et 112 kg de fromage, la spéculation reste traditionnelle et routinière faute de débouchés. Elle ne peut que subir les aléas de la demande avec toutes les conséquences qui s'en suivent: le sous-emploi et l'exode agricoles, une mécanisation et une motorisation retardataires et des conditions de vie pénibles. L'avenir du milieu agricole est entre les mains de 42,8 % des fermiers ayant entre 40 et 60 ans qui assurent 47,6 % de la production laitière avec 47,2 % du troupeau. Les fermes d'altitude occupent une situation marginale dans cette économie peu valorisée, avec son troupeau de bovins à faible densité et à la fabrication trop artisanale de son fromage.

Les fermes-auberges comptent avant tout sur le tourisme pour subsister mais encore faut-il qu'elles puissent s'adapter et faire face à cette nouvelle forme d'exploitation de la montagne.

4 Conclusion

L'agriculture de la haute vallée de Munster apparait vouée principalement à l'économie herbagère et une reconversion totale est impensable mais une diversi-

fication est possible. Le contexte des petites exploitations, aux mains d'agriculteurs âgés pratiquant une culture qui n'est plus vivrière mais qui n'est pas devenu commerciale, appelle une mutation. Les responsables ne l'envisagent dans le cadre du plan de rénovation rurale, qu'en fonction de certains choix discutés et adoptés par l'ensemble des intéressés. Deux conceptions peuvent s'affronter:

- celle des technocrates, souvent appuyée par les plus jeunes agriculteurs, qui conçoivent l'entreprise agricole à l'image de l'entreprise industrielle avec investissements et moyens appropriés pour atteindre une productivité maximum qui les rentabilise c'est-à-dire qui apporte un profit. L'amélioration des conditions de vie sur le plan quantitatif en découle.
- celle, idéaliste, des amis de la nature, qui destine à l'agriculture un rôle de maintien et de défense du milieu campagnard actuel qui, si il n'est plus tout à fait à l'état naturel, a cependant au cours des siècles atteint un équilibre entre les éléments hostiles de la nature et l'action colonisatrice des hommes. Une meilleure qualité de vie en résulterait.

L'agriculture seule ne peut trouver et imposer ses solutions. Elle fait partie d'un ensemble qui s'appelle l'environnement qui, pour tous les hommes, doit constituer un cadre de vie harmonieux.

DAS OBERE MÜNSTERTAL ALS BEISPIEL FÜR DIE LANDWIRTSCHAFT IN DEN HOCHVOGESEN (Zusammenfassung)

Gegenwärtig ist ein Versuch zur landwirtschaftlichen Umstrukturierung im oberen Münstertal im Gange, wobei drei Schwierigkeiten zu überwinden sind: 1. die grosse Zahl der Kleinbetriebe (über 56 % der Betriebe haben weniger als 5 ha); nach der Statistik besitzt der für die Gegend typische Hof zwischen 5 und 20 ha, wobei die Hälfte der LNF Grünland ist, er zieht auf 2 ha drei Rinder, wovon zwei zur Vogesenrasse gehören, da die Milchproduktion vorwiegt. Es stellt sich die Frage, ob man den Rückgang der Milchwirtschaft durch eine Vergrösserung der Betriebe oder durch einen genossenschaftlichen Zusammenschluss der kleinen und mittleren aufhalten kann.

2. Die zweite Schwierigkeit röhrt vom Alter der Bauern her: 53,2 % sind älter als 50, 34,6 % älter als 60 Jahre (sie bearbeiten 775 ha). 52,8 % der bestellten LNF sind in den Händen der 40- bis 60jährigen, welche auch für die Zukunft der Landwirtschaft im oberen Münstertal bestimmend sind. Heute muss ein landwirtschaftlicher Haushalt vorstand im Durchschnitt für 4,5 Personen aufkommen, was ihn zwingt, zusätzlichen Verdienst zu suchen, weil der Milchertrag (2500 l/Kuh und Jahr) nicht ausreicht. 25 % der landwirtschaftlich tätigen Bevölkerung (davon 37 % Betriebsinhaber) gehen einem Nebenerwerb nach. Die jungen Bauern mechanisieren und motorisieren ihre Betriebe über deren Ertrag hinaus: Die 16 Jungbauern unter 30 Jahren besitzen zehn Traktoren, einen auf 14 ha.

3. Eine dritte Schwierigkeit besteht im geringen Ertrag der landwirtschaftlichen Produkte. 1594 Milchkühe produzieren 38 690 l Milch, 178 431 kg Käse; der Direktverkauf an Touristen ist stark an die gleichzeitige Führung einer Bergwirtschaft gebunden, sonst verkauft sich der Münsterkäse nicht leicht. Man müsste — ähnlich wie in den Rebgebiets — die Touristen vermehrt auf den Käseverkauf hinweisen.

Schliesslich kann man feststellen, dass bescheidene Mittelbetriebe die besten Erträge abwerfen, was aber nicht zu der Ansicht verleiten darf, dass ausgeglückene Mittelbetriebe das Ideal wären; in Wirklichkeit hängt sehr viel vom Einsatz und Willen der Bauern ab, sich zu einem höheren Lebensstandard aufzuschwingen. (Übersetzung G. Bierenz)